



INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE

Acheter ou produire ses agnelles de renouvellement

1 Réfléchir attentivement au renouvellement

Le renouvellement conditionne l'avenir du troupeau. Cela passe par le tri des brebis à réformer (problèmes, improductives, âgées) et par le choix des agnelles de remplacement. Il est recommandé d'intégrer 20 à 25 % d'agnelles dans son troupeau d'une part pour maintenir une bonne pyramide des âges et d'autre part pour améliorer les performances du troupeau. Les agnelles peuvent être achetées auprès

d'un éleveur sélectionneur ou produites sur l'exploitation. Ces deux stratégies répondent à des objectifs différents. Reste à savoir quelle est la plus adaptée sur son exploitation !

Pour les béliers, un quart du haras est renouvelé chaque année, afin d'éviter de conserver des mâles de plus de 6 ans. En cas d'auto-renouvellement, attention à la consanguinité !

2 Conduire des agnelles de renouvellement

• **Raisonner l'accouplement pour produire des agnelles de qualité**

**Deux étapes clés :
optimiser la croissance
et préparer la carrière
de la future brebis**

La première étape consiste à composer des lots de lutte avec les meilleures brebis triées et accouplées avec des béliers inscrits pouvant être issus de Station de Contrôle Individuel ou de Centre d'Elevage de type améliorateur sur la valeur laitière et la

prolificité. Ce travail est soit réalisé par le sélectionneur qui produit des agnelles pour les utilisateurs, soit par l'éleveur lui-même en cas d'auto-renouvellement.

Pour sélectionner les critères à améliorer, il faut, dans tous les cas, adhérer au contrôle de performances, pour connaître la valeur génétique des animaux. D'autres critères peuvent également être pris en compte comme la carrière de la brebis, son développement ..., mais aussi le phénotype.





1 # DE LA NAISSANCE AU SEVRAGE

Pour garantir un poids de naissance correct des agnelles (autour 5kg pour des simples et 4kg pour les doubles avec des brebis de moyen et grand gabarits), une bonne vigueur et une vitesse de croissance satisfaisante, les mères doivent avoir une ration équilibrée en fin de gestation et début de lactation.

Jusqu'au sevrage, les agneaux ont accès à une alimentation à volonté (concentrés, paille de qualité, eau, argile, sel). Au sevrage qui se situe entre 70 et 80 jours pour les rustiques et jusqu'à 120 jours pour les herbagers (lactations à l'herbe), les mâles sont séparés des femelles

qui passent progressivement à une alimentation rationnée. Le tri des futures agnelles est réalisé au sevrage en prenant en compte :

- les performances des mères,
- leur morphologie (aplombs, dentition...),
- leur poids.

L'objectif est de constituer un lot homogène avec maximum un mois et demi d'écart d'âge. Plus les agnelles sont triées tard, plus il est difficile d'évaluer la valeur laitière des mères. Le manque de lait est compensé par une consommation d'aliment plus importante.

2 # DU SEVRAGE À LA LUTTE

A ce stade, il est important de privilégier le développement morphologique des agnelles à travers la consommation de fourrages de bonne qualité, le rationnement en concentrés (maximum 800 g/jour) et l'optimisation des conditions d'élevages (notamment en bâtiment).

Les agnelles sont conduites séparément des brebis jusqu'à leur première lactation.

Sortir les agnelles au pâturage leur permet de consommer de l'herbe et de commencer à s'immuniser contre certains parasites.

Peser les jeunes femelles à trois moments clés : à 4 mois (poids de référence : 30 kg minimum), à 6 mois (évaluation de la croissance :

autour de 40 kg) et à la mise en lutte (2/3 du poids adulte).

Sur le plan sanitaire, les agnelles peuvent être vaccinées contre la Chlamydiose avant la lutte et déparasitées selon les résultats de coprologies de mélange et les recommandations du Plan Sanitaire d'Élevage.

La présence et le contact avec l'éleveur au moment du sevrage permettent d'avoir des agnelles plus calmes et plus dociles au moment des manipulations et de réduire leur périmètre de sécurité. Cette démarche permet de compenser la rupture avec la mère, il s'agit du phénomène d'imprégnation ponctuelle.

3 # À LA LUTTE

Il s'agit de l'âge dit de « *maturité sexuelle* », il est déconseillé de mettre les agnelles à la lutte avant 9 mois en race herbagère et 11 mois en race rustique afin qu'elles aient acquis 2/3 de leur poids adulte et pour limiter les problèmes à la première mise bas (prolapsus...).

Le poids est un critère facilement mesurable et un bon indicateur de développement garantissant une bonne longévité de leur carrière. Le maintien d'une ration équilibrée correspondant aux besoins des agnelles est crucial sur cette période. Attention à ne pas faire de flushing

surtout sur les races prolifiques sous peine de taux de prolificité trop élevés !

Le lot des agnelles est lutté avec des béliers expérimentés (1 bélier pour 25 agnelles) indépendamment des adultes.

La fertilité sur les luttes de contre-saison reste aléatoire.

Toutes les interventions doivent être réalisées avant la lutte (traitement, tonte, parage, ...) pour ne pas intervenir jusqu'à 1 mois après la fin de lutte.

4 # DE LA FIN DE GESTATION À LA MISE BAS

Bien alimenter les agnelles jusqu'à la mise bas avec une attention particulière à la fin de gestation (énergie, protéine).

Jusqu'à la fin de leur première lactation : les conduire séparément des adultes !

Lors de la mise bas, essayer d'intervenir

le moins possible pour optimiser le lien mère-agneau.

Dans certains cas, il peut être opportun de laisser les agnelles ensemble par petit lot plutôt que de les mettre en cases d'agnelage individuelles.



5 # LACTATION

Conduire au maximum les agnelles de manière séparée jusqu'à la fin de la première lactation pour éviter la concurrence avec les brebis.

Séparer les simples des doubles et sevrer précocement (minimum 60 jours) et bien préparer le tarissement !

Ne pas hésiter à laisser qu'un agneau à sa mère, si elle manque de lait ou que son gabarit est trop juste.

Surtout en cas de première mise bas précoce, continuer à alimenter correctement les primipares jusqu'à la prochaine lutte pour finir leur développement.

3 Acheter ou produire ses agnelles ?

• Deux solutions pour renouveler son troupeau, mais laquelle choisir ?

L'achat peut s'imposer dans certaines situations : manque d'agnelles de renouvellement dans son troupeau, augmentation de la taille de son troupeau, amélioration des résultats techniques (prolificité,

valeur laitière...), adaptation des périodes de reproduction, Toutefois, il est important de réfléchir à sa stratégie de renouvellement :

• Et sur le plan économique

AUTO-RENOUVELLEMENT

A partir de simulations économiques, l'auto-renouvellement ne se justifie pas économiquement par rapport au renouvellement par achat d'agnelles, qui engendre en plus de nombreux avantages.

AVANTAGES

- 😊 Elever soi-même ses agnelles
- 😊 Bonne adaptation
- 😊 Risques sanitaires limités
- 😊 Maintien du cheptel souche
- 😊 Pas de sortie de trésorerie

INCONVÉNIENTS

- 😞 Implication minimum à une sélection pour connaître la valeur génétique des brebis (contrôle de performances, OS)
- 😞 Acheter et entretenir des béliers aux finalités différentes (élevage, boucherie)
- 😞 Renouveler souvent le bélier utilisé pour la production des agnelles pour éviter la consanguinité
- 😞 Mettre un nombre important de brebis en race pure pour pouvoir trier et conserver un nombre d'agnelles suffisant
- 😞 Hétérogénéité des agneaux vendus
- 😞 Garder des agnelles de plusieurs lots d'agnelage pour optimiser le choix



Alexis Joubert à St-Martin Lestra (42)

Mon troupeau se compose de 370 brebis « charollaises » et de 60 F1 Rava X Suffolk. J'ai acheté 3 lots de 25 agnelles F1 pour avoir des mises bas à contre saison. J'ai continué le travail génétique à mon installation, que mon père avait démarré en 1987 en adhérant au contrôle de performances.

Chaque année, je conserve entre 70 et 80 agnelles, nées entre janvier et février, avec une bonne croissance, un développement suffisant et généralement des index positifs en lait et prolificité. Les agnelles trop petites ou nées en mars étant souvent vides la première année de reproduction, j'ai fait le choix de ne plus en garder.

Le lot homogène d'agnelles reste ensemble pendant presque 18 mois (du sevrage, à la lutte en novembre, à l'agnelage en avril à 14 mois, au tarissement et à la lutte l'année d'après).

Je trouve plusieurs intérêts à adhérer au contrôle de performances :

- Suivi des brebis : ascendances, index prolificité et valeur laitière, productivité.
Ce suivi permet de détecter les improductives, choisir les brebis à réformer sur leur production. Les index me permettent de trier les meilleures brebis pour réaliser 4 lots de paternité (lot de 35-40).
- Suivi des agneaux : nous faisons un « genre de visite médicale » lors de la pesée. En prenant chaque agneau, cela permet de détecter des problèmes aux agneaux (coccidiose, diarrhée, cordon ombilical infecté, abcès, boiterie...)

A la fin de chaque pesée, j'ai pour chaque agneau son poids âge type à 30 jours et éventuellement un GMQ 10-30 si j'ai pris le temps de les peser auparavant. La moyenne du lot permet de s'assurer de la qualité de la ration et de l'ajuster si la croissance est insuffi-

sante. A partir du bilan des stocks fourragers, nous planifions avec mon technicien les rations pour les lots simples (30 à 40 brebis par lot) et de doubles (25 brebis par lot) de la fin de gestation au tarissement.

Comme je pèse également les agneaux à la louve, je peux mettre à jour les pertes d'agneaux sur mon logiciel « Ovitel® » et sevrés au bon moment.

- A partir du logiciel de gestion de troupeau, j'envoie régulièrement tous les mouvements des animaux (ventes, mortalité), déclare les luttés et les mises bas. Lors de la pesée, le technicien possède ainsi toutes les informations. Puis, je peux récupérer rapidement le poids des agneaux, leur PAT et les index des brebis et des béliers sont remis à jour régulièrement.

Je ne trouve pas d'inconvénients mais plutôt certaines limites :

- Le prix peut être un frein.
- La pesée demande de la manutention, on pèse jusqu'à 300-350 agneaux en plusieurs lots (jusqu'à 7) en à peine 2 heures. Il faut avoir un minimum d'équipement pour gagner du temps et limiter la pénibilité, et surtout suffisamment de barrières.

Pour les lots de printemps, les agneaux passent par le parc de tri.

« Faire son propre renouvellement, c'est le cœur et la passion de mon métier d'éleveur »

3 OBJECTIFS

- **FERTILITÉ** : croissance des agnelles (minimum 2/3 du poids adulte à la mise en lutte)
- **PRODUCTION LAITIÈRE** : développement mammaire
- **DÉVELOPPEMENT DU RUMEN** : consommation de fourrages



RENOUVELLEMENT PAR ACHAT D'AGNELLES

AVANTAGES

- 😊 Arrivée d'un lot d'agnelles homogène, à la période optimale (luttés, bâtiment,)
- 😊 Simplification de la conduite du troupeau : utilisation d'un seul type de béliers sélectionnés sur leurs qualités bouchères (conformation et vitesse de croissance), 100 % de croisement
- 😊 Amélioration de la conformation et homogénéisation des agneaux produits
- 😊 Valeur génétique garantie (prolificité et valeur laitière), accès au progrès génétique de la race
- 😊 Amélioration de la productivité numérique du troupeau

INCONVÉNIENTS

- 😞 Nécessité de prendre des précautions au niveau sanitaire :
 - ➡ Importance d'un suivi rapproché des agnelles introduites dans le troupeau
 - ➡ Se fidéliser à un même fournisseur
- 😞 Sortie de trésorerie : Nécessité de planifier la dépense

TÉMOIGNAGE

Benoît RONZON à St-Clément-les-Places (69)

J'ai une troupe de 320 brebis F1 Rustique et je produis également des légumes (courges et pommes de terre).

Mon troupeau est conduit en 2 troupes bien distinctes avec le même effectif par lot : un lot monte en estive dans la Loire et agnèle en novembre décembre et l'autre va en alpage en Haute-Savoie avec leurs agneaux nés en février/mars.

J'ai fait le choix d'acheter mes agnelles de renouvellement pour me simplifier le travail de reproduction.

J'achète 60 agnelles F1 Grivette x Île de France en 2 fois (30 nées en août et 30 en décembre), toujours chez le même sélectionneur ce qui limite les problèmes sanitaires. Les agnelles sont achetées à 4 mois et sont vaccinées contre la Chlamydia.

Le lot d'agnelles est toujours homogène, nées sur un mois, issues de mères qualifiées dont le troupeau est suivi par l'OS ROM Sélection, section Grivette.

La Grivette apporte de la prolificité et du dessaisonnement, alors que l'Île-de-France renforce la confor-

mation. Les F1 sont donc bien conformées, avec une bonne prolificité (autour de 200%). Elles sont luttées à 15 mois avec des béliers Berrichon du cher et Moutons vendéens qualifiés.

En achetant 2 lots d'agnelles par an, je ne déséquilibre pas mes 2 lots de brebis qui mettent bas en novembre ou au printemps.

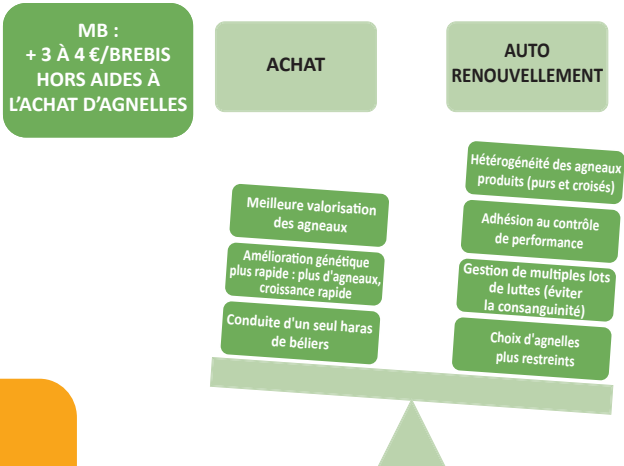
**LE PRINCIPAL
INCONVÉNIENT
EST L'AVANCE DE
TRÉSORERIE QU'IL
SUFFIT D'ANTICIPER
TOUS LES ANS.**

En revanche, mettant les agnelles en reproduction vers 1 an, j'ai un chargement élevé au printemps (30 antenaises en plus de l'effectif moyen, soit au moins 350-360 brebis en bergerie et au pâturage).

Le principal inconvénient est l'avance de trésorerie qu'il suffit d'anticiper tous les ans.

Malgré tout, comme tout éleveur, j'aimerais produire mes agnelles de renouvellement, mais avec mon système actuel, ce serait trop compliqué.





• La génétique est un investissement rentable !

L'utilisation d'agnelle issue de schéma de sélection permet d'améliorer la productivité moyenne de 0.1 agneau. Sur 5 ans, cela se traduit par 0.5 agneau en plus avec une mise bas par an. Une meilleure croissance raccour-

cit la durée d'engraissement de 12 jours, ce qui représente une économie de concentrés. Au final sur la carrière d'une agnelle, le gain économique est de 67€ sur 5 ans.

	AGNELLE SANS GARANTIE GÉNÉTIQUE	AGNELLE ISSUE DE SCHÉMA DE SÉLECTION
Productivité moyenne	1,5 agneau	1,6 agneau
Nombre d'agneaux produits sur 5 ans	7,5	8
Produit agneaux	787 €	840 €
Différence produit agneaux		+ 53 €
PAT* 30 moyen sous la mère (MD)	10,4 kg	11,2 kg
Durée d'engraissement moyenne par agneau	146 j	132 j
Différence durée engraissement par agneau		- 14 j
Différence charges sur 5 ans x 0,5 agneau		- 14 €
Total gain sur la carrière		+ 67 €

*PAT : Poids Age Type

POUR EN SAVOIR PLUS :

https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/03/0939116_Alim_Agnelles.pdf

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace://SpacesStore/6689f-3ff-3e0f-4017-86a1-2b44a88c9dcb

Présentation Races rustiques : Comment choisir entre auto-renouvellement ou achat d'agnelles ? (ROM Sélection, CA 69 et CA 42) 17/09/2021

Rédigé par : Philippe Allaix (CA 42), Mélanie Beaumont-Vernière (CRA AURA), Marie Miquel (IDELE), Michel Pocachard (CA 69 – Rom Sélection), François Tahon (Rom Sélection)

Crédits photos : CA42, CA69, ROM SELECTION, IDELE, La ferme, chez Benoît et Murielle - 123 RF

Réalisation : janvier 2022

Mise en page : Imprimerie Chambrial / Cavanat - Billom



INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



inosys
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE idele



Races Ovines des Massifs
SELECTION